



RENOUVELLEMENT INSCRIPTION

Coupon-réponse à renvoyer ou à déposer au club impérativement avant le **Vendredi 30 Juin 2017**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Groupe en 2016-2017 :

Type de règlement (acompte de 30€) :

Chèque

Espèces

Extrait article 2.1.3 du règlement intérieur :

« **Afin de garantir une place disponible à ses adhérents lors de chaque nouvelle rentrée, le Bidarteko Surf Club demande à chaque adhérent de signaler par mail sa réinscription avant la fin juin. Pour valider la réinscription, un acompte de 30 € devra être versé par l'adhérent.** Ce règlement ne sera encaissé qu'après le début des cours au mois d'octobre. En cas d'annulation de cette réinscription avant le début de la nouvelle rentrée, et si l'adhérent n'en informe pas le Bidarteko au minimum deux semaines avant le début des cours (au plus tard le 30 août de l'année en cours), l'acompte ne sera pas remboursé. Pour être enregistrée, cette réinscription sera impérativement accompagnée de la fiche d'inscription de l'année, dûment remplie et signée, et du règlement intégral de la cotisation, déduction faite de l'acompte. »

Date :

Signature :